

Présentation de quelques langues ouest-africaines appartenant aux familles mandé (bambara/malinké, sooso, soninké) et atlantique (peul, wolof)

Denis Creissels
Université Lumière Lyon2

1. Introduction

Les langues qui font l'objet de cette présentation sont parmi les plus importantes dans la partie de l'Afrique de l'ouest où elles sont parlées, et elles sont toutes bien représentées dans l'immigration africaine en France. Prises globalement, leur domaine recouvre essentiellement trois pays (Sénégal, Guinée et Mali), à quoi il faut ajouter deux pays (le Burkina-Faso et la Côte d'Ivoire) où le dioula, langue très peu différente du bambara, joue un rôle important.

La section 2 expose la situation linguistique des pays concernée. La section 3 est consacrée à une présentation de trois langues mandé (bambara/malinké¹, sooso² et soninké). Les sections 4 à 6 sont consacrées à une présentation de deux langues atlantiques (peul et wolof).

2. Aspects sociolinguistiques

2.1. Le statut officiel des langues

En dehors de la Mauritanie (dont la langue officielle est l'arabe), aucun pays ouest-africain n'a jusqu'ici accordé le statut de langue officielle à une langue autre que celle de l'ancienne puissance coloniale. Cela veut dire que dans tous les pays d'Afrique de l'ouest, la langue de l'ancien colonisateur (français, anglais ou portugais) occupe une place exclusive au moins dans la haute administration et l'enseignement secondaire et supérieur, et généralement bien au-delà de ces deux domaines, mais avec des différences considérables d'un pays à l'autre, comme on le verra dans ce qui suit. La plupart des pays ouest-africains reconnaissent une partie de leurs langues comme 'langues nationales', mais ce terme ne correspond à aucun statut juridique précis. En règle générale, en soi, cette reconnaissance est purement symbolique et n'a aucun effet pratique notable. L'importance plus ou moins grande que telle

¹ Le terme de malinké se réfère ici au malinké parlé dans l'est de la Guinée, notamment dans la ville de Kankan. Cette précision est importante car d'autres langues peu différentes du malinké de Kankan mais néanmoins distinctes sont aussi couramment désignées comme malinké. Bambara et malinké font partie de l'ensemble des langues mandingues, très proches les unes des autres. Pour le malinké, on trouve aussi parfois le terme 'maninka', qui est celui qu'utilisent les locuteurs eux-mêmes.

² Le nom de cette langue peut aussi se trouver avec l'une des orthographes suivantes : soso, sosso, susu, soussou. L'orthographe 'sooso' est celle qui reflète le plus fidèlement la prononciation, en donnant aux lettres les valeurs qu'elles ont habituellement dans les transcriptions des langues africaines en alphabet latin.

ou telle langue peut avoir à l'échelle d'une région ou même d'un pays tout entier est le résultat d'une dynamique sociologique, pas d'une politique systématiquement menée, et le fait qu'une langue soit qualifiée de 'nationale' ne donne aucune indication sur son statut réel. Les états ouest-africains ne font rien qui puisse s'interpréter comme visant délibérément à restreindre les domaines d'usage des langues autochtones, mais ils ne font rien non plus (ou très peu) pour favoriser ou planifier leur développement, et pour permettre que leur usage s'étende à des domaines autres que ceux dans lesquels elles sont traditionnellement utilisées.

2.2. Les domaines d'utilisation des langues autochtones et du français

On trouve dans les pays concernés toute la gamme des situations possibles entre des langues dont l'utilisation ne sort pas du cadre des activités quotidiennes de villages traditionnels vivant de l'agriculture, jusqu'à des langues comme le wolof ou le bambara, qui au moins à l'oral sont présentes dans à peu près tous les domaines que l'on peut imaginer. Il y a des langues qui ne sont utilisées que dans les situations de la vie quotidienne entre personnes qui se connaissent pour faire partie de la même communauté, et qu'il serait tout à fait incongru de vouloir utiliser en dehors de ce cadre. Mais il y a aussi des langues qu'il est normal d'utiliser à peu près en toutes circonstances pour s'adresser à un inconnu, même dans des situations relativement formelles (par exemple au guichet d'une administration, dans le secrétariat d'un département universitaire, entre médecin et malade, ou bien entre un policier et l'automobiliste qu'il verbalise, entre un journaliste et son interlocuteur dans un débat télévisé, etc.).

En ce qui concerne les médias autres que la presse écrite, pratiquement toutes les langues en dehors de celles qui n'ont qu'un tout petit nombre de locuteurs sont bien représentées dans les radios locales. A la télévision, sans que cela résulte d'une quelconque planification, certaines langues se taillent la part du lion (le wolof au Sénégal, le bambara au Mali), alors que d'autres sont absentes ou presque.

En dehors des domaines où aucune concurrence des langues autochtones n'est concevable dans l'état actuel des choses, l'utilisation du français est évidemment particulièrement limitée dans les pays où l'une des langues autochtones est une langue véhiculaire largement dominante et bien acceptée par les locuteurs des autres langues. Inversement, la diffusion du français est particulièrement forte dans les pays où les langues véhiculaires potentielles ne dépassent pas le cadre régional, et où leur usage se heurte à des réticences plus ou moins fortes de la part des membres des autres ethnies. Dans ce genre de situation, pour les locuteurs qui ont une maîtrise suffisante du français, le choix du français pour communiquer avec les autres groupes ethniques peut être une façon de marquer son opposition à ce qui est ressenti comme la domination d'un autre groupe.

2.3. L'utilisation des langues à l'écrit

Traditionnellement, il existait pour les langues dont il est question dans cette conférence, surtout pour le peul, une pratique d'écriture en alphabet arabe, qui toutefois n'a jamais touché qu'une faible proportion des populations. Actuellement, cette pratique est en perte de vitesse. Par ailleurs, toutes les langues en question ont une écriture en alphabet latin officiellement codifiée, mais dont l'utilisation reste très marginale, même pour les langues les plus dynamiques. Par exemple, même dans les pays où une langue s'impose nationalement dans

presque tous les domaines de la communication orale, l'utilisation de cette langue reste marginale dans l'affichage public, et la presse en langues africaines est inexistante ou presque.

Dans les langues mandingues, surtout en malinké (mais aussi dans une moindre mesure en bambara), on a assisté depuis une vingtaine d'années au développement d'un alphabet créé de toutes pièces (et en dehors de tout encouragement officiel) pour écrire le mandingue : l'alphabet nko. Il est toutefois trop tôt pour faire des prévisions sur l'avenir de ce mouvement.

2.4. Les langues dans l'enseignement

La Guinée de Sékou Touré avait essayé de remplacer le français par les langues nationales dans l'enseignement primaire, mais cette réforme, faite dans de très mauvaises conditions et très impopulaire, a été un échec retentissant, et une des premières mesures du régime qui a succédé à Sékou Touré a été le retour au tout-français. D'autres pays ont lancé des programmes d'introduction des langues nationales dans l'enseignement primaire, mais il y a très peu de réalisations concrètes, et le moins qu'on puisse dire est que ces programmes sont vus avec beaucoup de méfiance par les populations, pour des motifs variés (crainte d'un écart encore plus fort entre les écoles qui accueillent les enfants des élites et celles pour les enfants des classes populaires, crainte d'une accentuation de la domination des langues déjà dominantes, etc.). Ceci dit, on ne dispose d'aucune information précise sur les pratiques langagières réelles dans les classes, mais tout laisse à penser que la situation sur ce point est très variable. Un facteur à ne pas négliger est le faible niveau en français de beaucoup d'enseignants du primaire.

2.5. Le multilinguisme et la coexistence des langues

2.5.1. Remarques introductives

Au niveau individuel, le multilinguisme est infiniment plus répandu en Afrique qu'en Europe. Il n'est pas rare de rencontrer des personnes dont le répertoire linguistique inclut 4 ou 5 langues locales (en plus éventuellement de la langue officielle apprise à l'école), maîtrisées bien sûr à des degrés très divers, mais toutes apprises « sur le tas ». Il y a toutefois de fortes variations d'un groupe ethnique à l'autre : le monolinguisme n'est pas rare chez les membres d'ethnies importantes dont la langue est largement pratiquée comme langue seconde par les autres ethnies (Wolofs ou Bambaras par exemple), il est par contre exceptionnel dans les ethnies minoritaires, où tout individu adulte maîtrise à des degrés divers, en plus de la langue de son ethnie, une ou plusieurs autres langues qu'il utilise pour la communication en dehors de son groupe.

Au niveau de la société, le multilinguisme peut être plus ou moins harmonieux ou au contraire conflictuel, pour des raisons qui ne sont pas propres à l'Afrique : là où existent des tensions plus ou moins fortes entre groupes ethniques ou communautés religieuses, l'usage des langues tend à cristalliser ces tensions. L'utilisation des langues dans le contexte de contacts entre personnes d'ethnies différentes peut alors se charger de connotations, et prendre une dimension plus ou moins conflictuelle, d'où le développement de stratégies pour éviter le choix d'une langue ressenti comme impliquant d'accepter la suprématie de l'autre, ou comme une provocation qu'on souhaite éviter. Il y a de ce point de vue des différences considérables d'un pays à l'autre.

2.5.2. Le cas du Sénégal

Au Sénégal, les Wolofs représentent près de la moitié de la population, et leur langue est omniprésente comme langue véhiculaire, y compris dans les régions où l'ethnie wolof est très peu représentée. Dans tous les centres urbains où les groupes ethniques se mélangent, l'assimilation au wolof est un phénomène massif. C'est le cas depuis longtemps dans la capitale Dakar, mais aussi par exemple à Ziguinchor (Casamance), où la langue véhiculaire traditionnelle était le créole portugais, ou encore à Kédougou (Sénégal Oriental), où les Wolofs ne sont qu'une infime minorité.

Cette diffusion du wolof est certainement facilitée par le fait que, tout en étant un pays multiethnique, le Sénégal est dans l'ensemble remarquablement épargné par les conflits inter-ethniques. Le problème casamançais est souvent évoqué, mais il ne s'agit pas à proprement parler d'un problème de relations inter-ethniques. Chaque ethnie revendique son identité et l'usage de sa langue, mais sans que cela prenne des aspects véritablement conflictuels. En ce qui concerne les langues, chaque groupe ethnique a la fierté de parler sa langue, et a le souci de la transmettre dans la mesure du possible aux enfants (ce qui toutefois devient de plus en plus problématique, surtout en milieu urbain). L'assimilation au wolof, même si elle est jugée négativement, est vécue comme une conséquence inévitable des évolutions de la société.

2.5.3. Le cas du Mali

Pour le Mali, à part la question des régions du Nord-Est (qui sont un héritage des frontières coloniales mais n'ont pas grand-chose à voir historiquement et culturellement avec le reste du pays), on peut répéter point par point ce qui a été dit pour le Sénégal. Le Mali est un pays multiethnique, mais en dehors des ethnies du Nord-Est (et plus spécialement les Touaregs), les groupes ethniques coexistent sans problème majeur. Les Bambaras constituent près de la moitié de la population, et en dehors du Nord-Est, leur langue est largement acceptée comme langue véhiculaire par les autres groupes ethniques, et elle est présente à l'oral dans pratiquement tous les domaines de la vie publique. La domination du bambara sur les autres langues est particulièrement forte dans la capitale Bamako et dans tous les centres urbains, y compris ceux situés en dehors des régions peuplées par les Bambaras, et l'assimilation au bambara en milieu urbain est un phénomène très important.

2.5.4. Le cas de la Guinée

A la différence du Sénégal et du Mali, la situation de la Guinée se caractérise par des relations conflictuelles entre les trois principaux groupes ethniques, qui dominent chacun dans une région particulière : les Sooso, les Peuls et les Malinkés. Depuis l'indépendance, la vie politique de la Guinée tourne entièrement autour de ce conflit. La période Sékou Touré était celle de la domination des Malinkés, et depuis, à chaque élection nationale, les questions de programme politique sont très clairement secondaires par rapport à l'appartenance ethnique des candidats, chaque groupe ethnique soupçonnant les autres d'avoir pour seul but de profiter des élections pour asseoir leur hégémonie.

En ce qui concerne la question des langues, la conséquence évidente de cette situation est que la Guinée a trois langues régionales importantes (plus un certain nombre de langues

minoritaires), mais dont aucune ne peut prétendre à jouer au niveau du pays tout entier un rôle comparable à celui que jouent le wolof au Sénégal ou le bambara au Mali.

2.5.5. Le cas de la Côte d'Ivoire

Le cas de la Côte d'Ivoire est encore différent. En effet, les conflits inter-ethniques qui caractérisent la Guinée n'ont pas leur racine dans des différences culturelles fondamentales entre les ethnies concernées, et du point de vue religieux, l'Islam est partout la religion dominante en Guinée. Dans le cas ivoirien par contre (et des choses semblables peuvent s'observer dans des pays voisins comme le Ghana, le Togo, le Bénin ou le Nigéria), le problème est que les frontières héritées de la colonisation ont réuni en un même pays des régions très différentes d'un point de vue historico-culturel. On a ainsi en Côte d'Ivoire une opposition très forte entre la partie sud, de tradition animiste (et actuellement largement christianisée), et la partie nord, largement islamisée. A cela s'ajoute le fait que le dynamisme économique du sud a eu pour conséquence une très forte immigration en provenance du nord du pays, mais aussi des pays du Sahel, au point qu'actuellement, les ethnies du sud sont souvent en minorité sur leur propre territoire, d'où les sentiments de frustration et de rejet qu'on imagine aisément. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que, depuis l'indépendance, la Côte d'Ivoire ait été le théâtre de conflits ethniques plus ou moins localisés et plus ou moins sanglants, le dernier en date, qui a été particulièrement violent, ayant embrasé le pays tout entier.

Sur le plan linguistique, la Côte d'Ivoire connaît une situation qui ne ressemble à celle d'aucun autre pays ouest-africain, avec une très forte tendance du français (souvent sous des formes plus ou moins pidginisées) à concurrencer fortement les langues autochtones jusque dans des situations où, dans les autres pays, la concurrence du français ne se fait pas sentir de manière notable. Il y a notamment de plus en plus d'enfants ivoiriens, y compris dans les milieux populaires et dans les petites villes en zone rurale, qui ont pour première langue le français (ou une variété plus ou moins pidginisée de français), et qui ne maîtrisent bien, ni la langue traditionnelle de leur groupe ethnique, ni aucune autre langue locale. Ce phénomène s'observe dans des pays comme le Gabon ou le Cameroun, mais en Afrique de l'ouest il est très marginal, sauf précisément en Côte d'Ivoire.

En Côte d'Ivoire, même les langues les plus importantes numériquement tendent à n'être utilisées que dans des situations de la vie quotidienne, et par des personnes qui se connaissent comme appartenant à une même communauté. Même pour les ethnies les plus importantes, il y a une proportion significative (et qui va en augmentant) de personnes qui ne maîtrisent bien ni la langue de leur ethnie, ni aucune autre langue africaine. Il y a bien sûr sur tous ces points des variations importantes selon les régions et les ethnies, mais de manière générale les ethnies minoritaires du sud sont les plus touchées par cette évolution.

3. Les langues mandé : sooso, bambara/malinké, soninké

3.1. Remarques introductives

La famille des langues mandé, qui proviennent selon toute vraisemblance d'un ancêtre commun qui a commencé à se fragmenter en langues différentes il y a environ 5.000 ans,

constituent l'une des familles de langues importantes de l'Afrique de l'Ouest. Une caractéristique remarquable des langues de cette famille est qu'elles diffèrent très peu les unes des autres dans leurs structures grammaticales (pas plus par exemple que les langues romanes entre elles, et même plutôt moins, alors la famille linguistique romane a un degré de profondeur historique bien inférieur à celui de la famille mandé). Par contre sur un certain nombre de points, les structures grammaticales des langues mandé s'écartent nettement de ce qu'on trouve habituellement dans les langues d'Afrique de l'ouest.

Le sooso, le bambara/malinké et le soninké appartiennent à trois branches différentes de la famille mandé, et il n'y a aucune possibilité d'intercompréhension entre elles, mais leurs structures grammaticales sont très peu différentes, à ceci près que la morphologie relativement complexe du soninké contraste avec le caractère très réduit de la morphologie du bambara et du sooso. Au niveau d'une esquisse comme celle-ci, il n'y a donc aucun inconvénient à les présenter simultanément.

Ces langues se situent comme suit du point de vue géographique et sociologique :

- Le sooso est l'une des trois langues principales de Guinée ; il est dominant dans la partie de la Guinée qui longe la côte de l'Océan Atlantique, y compris dans la capitale Conakry.
- Le bambara est la langue principale du Mali, parlée comme langue maternelle par près de la moitié de la population et largement pratiquée au moins comme langue seconde dans tout le Mali, sauf le nord-est ; le bambara fait partie de l'ensemble des langues mandingues, groupe de langues très proches les unes des autres et largement intercompréhensibles ; outre le malinké (ou maninka), qui est l'une des trois langues principales de Guinée, on peut notamment mentionner le dioula (ou jula), très peu différent du bambara, qui est une langue importante au Burkina-Faso et en Côte d'Ivoire, ainsi que le mandinka, qui est la langue principale de la Gambie et une langue régionalement importante au Sénégal et en Guinée Bissau..
- Le soninké est une langue régionalement importante au Mali ; il est aussi parlé dans le sud-est de la Mauritanie, dans l'est de la Gambie et dans l'est du Sénégal ; comme les Soninkés vivent dans des zones où les aléas climatiques perturbent régulièrement l'économie agricole traditionnelle, l'émigration pour raisons économiques est une tradition chez les Soninkés, qui constituent notamment le groupe numériquement le plus important dans l'immigration africaine en France.

3.1. Phonétique

Du point de vue de leurs inventaires de voyelles et de consonnes, les langues mandé (notamment celles présentées ici) n'ont pas de particularités importantes relativement à la moyenne de ce que l'on trouve dans les langues du monde. Par rapport au français, on doit toutefois relever les caractéristiques suivantes, qui peuvent être source de difficultés pour les locuteurs de ces langues dans l'apprentissage du français :

- Dans les inventaires de consonnes, on note fréquemment l'absence de [ʃ], [v], [z] et [ʒ] ; il s'ensuit une tendance à confondre [v] avec [f], et [ʃ], [z] et [ʒ] avec [s].

- Dans les inventaires de voyelles, on note l’absence des voyelles antérieures arrondies [y], [ø] et [œ], que les locuteurs de ces langues vont donc tendre à confondre respectivement avec [i], [e] et [ɛ].

Inversement, il peut aussi y avoir dans ces langues des consonnes ou des voyelles qui n’existent pas en français, mais ceci ne constitue en aucun cas une gêne pour l’acquisition du français.

En ce qui concerne la structure des syllabes, les langues mandé (notamment celles présentées ici) ont des restrictions beaucoup plus fortes que le français (ou en tout cas, différentes de celles du français) en ce qui concerne les consonnes qui peuvent se trouver en fin de syllabe, ainsi que les groupes de consonnes possibles en début de mot. C’est pour les locuteurs de ces langues une source majeure de difficulté dans l’acquisition du français.

Par exemple, un locuteur d’une langue qui n’a pas la consonne [ʃ], et dans laquelle le groupe de consonnes [bl] est impossible, va spontanément restituer le mot français ‘blanche’ comme [balās], créant ainsi une confusion avec ‘balance’.

On peut enfin signaler que les langues mandé, comme l’immense majorité des langues d’Afrique Subsaharienne, sont des langues à ton, c’est-à-dire des langues dans lesquelles la hauteur musicale des syllabes est pertinente. Par exemple, en bambara, **dán** (ton haut) ‘compter’ s’oppose par la hauteur de la voix à **dàn** (ton bas) ‘semer’, et deux phrases comme les suivantes se distinguent uniquement par leur courbe mélodique (indiquée par des accents au-dessus des voyelles) :

(1) bambara

- a. **Í yé m̀ùn d̀án ?**
toi ACP quoi compter
‘Qu’est-ce que tu as compté ?’
- b. **Í yé m̀ũn d̀àn ?**
toi ACP quoi semer
‘Qu’est-ce que tu as semé ?’

3.2. La phrase simple

Une particularité remarquable des langues mandé est de construire invariablement la phrase simple selon l’ordre suivant :

sujet – objet direct – verbe – autres compléments.

Le verbe ne porte aucune marque d’accord avec le sujet, et les variations morphologiques du verbe en liaison avec l’expression du temps et du mode sont très limitées (plus ou moins toutefois d’une langue à l’autre). Le temps et le mode s’expriment largement au moyen de mots grammaticaux qui suivent immédiatement le sujet. Souvent, ces mots grammaticaux expriment conjointement temps-mode et négation. Les compléments autres que l’objet direct (qui suivent le verbe) sont généralement marqués par des postpositions (mots grammaticaux qui ont les mêmes fonctions que des postpositions, mais qui se placent à la fin du groupe nominal au lieu de le précéder).

(2) bambara

- a. **Nùmùkê yé màrifâ dílán dònsokê yé.**
forgeron ACP fusil fabriquer chasseur pour
'Le forgeron a fabriqué le fusil pour le chasseur.'
- b. **Sènèkèlà yé òngé sèn dàbâ lá.**
paysan ACP trou creuser houe avec
'Le paysan a creusé un trou avec la houe.'
- c. **Mùsô má dúmúní dí démísen mà.**
femme ACP.NEG nourriture donner enfant à
'La femme n'a pas donné à manger à l'enfant.'
- d. **Démísen kàná sigì nĩn sigílán kàn !**
enfant SUBJ.NEG s'asseoir cette chaise sur
'Que l'enfant ne s'assoie pas sur cette chaise !'

(3) sooso

Séexù bára bànxíi tii Fódèe bé.
Sékou ACP maison construire Fodé pour
'Sékou a construit une maison pour Fodé.'

(3) soninké

Múusá dà mùsô ríti Dénbà dàngá.
Moussa ACP cadeau apporter Demba pour
'Moussa a apporté un cadeau pour Demba.'

3.3. Le nom et le groupe nominal

Pour l'essentiel, la structure du groupe nominal dans les langues mandé peut être schématisée comme suit :

possesseur – nom – adjectif épithète – numéral

(4) bambara

Sékù dén hákílimá sàbà
Sékou enfant intelligent trois
'les trois enfants intelligents de Sékou'

Les langues mandé ignorent le genre grammatical : chaque modifieur du nom a une forme invariable, quel que soit le nom qu'il accompagne. En outre, dans presque toutes les langues mandé (et notamment celles présentées ici), aucune distinction de genre n'apparaît dans le

choix des pronoms : le pronom personnel a à la troisième personne une forme unique de singulier et une forme unique de pluriel, quel que soit le nom sous-entendu.

En soninké, l'expression du pluriel est morphologiquement complexe. Par contre en bambara et en sooso, comme on peut le voir à l'exemple (4), si la pluralité est indiquée par un numéral, le pluriel n'est tout simplement pas marqué. Et en l'absence d'un numéral, quels que soient les modificateurs ajoutés au nom (adjectifs épithètes et/ou déterminants divers), une marque de pluriel unique apparaît à la fin du groupe nominal, ce qui veut dire qu'il n'y a pas de mécanisme grammatical d'accord en nombre.

(5) bambara

dònsòkê chasseur 'un chasseur'	>	dònsòkê-ú chasseur-PL 'des chasseurs'
dònsòkê jékélên chasseur borgne 'un chasseur borgne'	>	dònsòkê jékélên-ú chasseur borgne-PL 'des chasseurs borgnes'
dònsòkê jékélên dówéré chasseur borgne autre 'un autre chasseur borgne'	>	dònsòkê jékélên dówéré-ú chasseur borgne autre-PL 'd'autres chasseurs borgnes'

Le bambara et le sooso (mais pas le soninké) distinguent deux façons possibles de construire le nom qui constitue le complément d'un autre nom (possesseur) : avec les possessions 'inaliénables', le possesseur est simplement juxtaposé au nom dont il est le complément, tandis qu'avec les possessions 'aliénables' il en est séparé par une marque possessive.

(6) sooso

- a. **Séexù bàabá bára fàxà.**
Sékou père ACP mourir
'Le père de Sékou est mort.'
- b. **Séexù xáa bàrée bára fàxà.**
Sékou POSS chien ACP mourir
'Le chien de Sékou est mort.'

De même en bambara : **Sékù fã** 'le père de Sékou' / **Sékù ká wulû** (ká est la marque possessive), alors qu'en soninké la construction est identique : **Séexù hàabá** 'le père de Sékou' / **Séexù wullê** 'le chien de Sékou'.

3.4. Les pronoms personnels

En bambara et en sooso, les pronoms personnels ont une forme unique quelle que soit la fonction qu'ils occupent dans la phrase, et leur position dans la phrase est invariablement identique à celle des groupes nominaux correspondants. Autrement dit, il n'y a rien qui ressemble à la différenciation que font les langues romanes (dont le français) entre plusieurs

séries de pronoms personnels, dont certaines (les pronoms clitiques) occupent des positions spéciales.

(7) bambara

- a. **Sékù má wárî dí Músá mà.**
Sékou ACP.NEG argent donner Moussa à
'Sékou n'a pas donné l'argent à Moussa.'
- b. **À má à dí à mà.**
3SG ACP.NEG 3SG donner 3SG à
'Il ne le lui a pas donné.'

C'est aussi la même forme des pronoms personnels qui s'utilise en fonction de complément de nom, ce qui veut dire que la notion d'adjectif ou déterminant possessif n'a aucun sens pour la description de ces langues.

(8) bambara

- a. **Sékù ká wùlû**
Sékou POSS chien
'le chien de Sékou'
- b. **à ká wùlû**
3SG POSS chien
litt. 'le chien de lui/elle' > 'son chien'

En soninké, les choses sont un peu moins simples, car certains pronoms ont un ton qui varie selon leur fonction.

3.5. Particularités syntaxiques des langues mandé

Parmi les particularités syntaxiques remarquables des langues mandé, deux seulement seront mentionnées ici à titre illustratif : (a) l'expression de la focalisation, et (b) les contraintes sur l'expression du COD des verbes transitifs et l'existence de constructions passives sans aucune marque morphologique.

3.5.1. L'expression de la focalisation

Dans les langues mandé, l'expression de la focalisation ne met en jeu, ni une intonation particulière, ni une construction syntaxique particulière. La phrase est construite exactement comme une phrase qui n'exprime aucune focalisation, avec simplement en plus une particule de focalisation placée immédiatement après le terme de la phrase mis en relief. En soninké, un marqueur de sujet propre aux phrases à focalisation apparaît lorsque le terme focalisé est le sujet, mais ce phénomène ne se produit pas dans les autres langues mandé.

(9) soninké

- a. **Ó dà Múusá qírí Dénbà dāŋá.**
 1PL TR Moussa appeler Demba pour
 ‘Nous avons appelé Moussa pour Demba.’
- b. **Ó yà-n dà Múusá qìrì.**
 1PL FOC-SUJ TR Moussa appeler
 ‘C’est nous qui avons appelé Moussa.’
- c. **Ó dà Múusá yà qìrì.**
 1PL TR Moussa FOC appeler
 ‘C’est Moussa que nous avons appelé.’
- d. **Ó dà Múusá qírí Dénbà yà dāŋá.**
 1PL TR Moussa appeler Demba FOC pour
 ‘C’est pour Demba que nous avons appelé Moussa.’

3.5.2. *L’omission de l’objet direct des verbes transitifs et le passif*

De manière générale en bambara et en sooso, et pour une partie des verbes en soninké, il suffit d’utiliser intransitivement le verbe transitif, sans aucune autre modification ou adjonction, pour obtenir une construction passive.

(10) sooso

- a. **Mùxú mú bànxí yóo tĩmà yí bóxi mà.**
 nous NEG maison aucune construire.INACP ce terrain sur
 ‘Nous ne construirons aucune maison sur ce terrain.’
- b. **Bànxí yóo mú tĩmà yí bóxi mà.**
 maison aucune NEG construire.INACP ce terrain sur
 lit. ‘Aucune maison ne construira sur ce terrain.’
 > ‘Aucune maison ne sera construite sur ce terrain.’

Par ailleurs, la règle générale est que dans ces langues, on ne peut pas utiliser intransitivement les verbes transitifs pour signifier une action portant sur un objet indéterminé, à la différence de ce qui se passe en français dans des phrases comme **Je n’ai pas mangé**.

En soninké, il est tout simplement impossible d’utiliser intransitivement ‘manger’, et on doit utiliser une forme dérivée de ce verbe pour éviter de mentionner l’agent ou le patient.

(11) soninké

- a. **Séexù má tíyé ké yìgà.**
 Sékou ACP.NEG viande la manger
 ‘Sékou n’a pas mangé la viande.’

- b. **Séexù má yìgè.**
 Sékou ACP.NEG manger.DETR
 ‘Sékou n’a pas mangé.’
- c. **Tíyé ké má yìgè.**
 viande la ACP.NEG manger.DETR
 ‘La viande n’a pas été mangée.’

En bambara ou en sooso, si on utilise ‘manger’ intransitivement, on obtient la signification ‘être mangé’, et on doit utiliser la périphrase ‘faire l’action de manger’ pour éviter de mentionner l’objet.

(12) bambara

- a. **Sékù má sògô dún.**
 Sékou ACP.NEG viande manger
 ‘Sékou n’a pas mangé la viande.’
- b. **Sékù má dúmúnî ké.**
 Sékou ACP.NEG action_de_manger faire
 ‘Sékou n’a pas mangé.’
 lit. ‘Sékou n’a pas fait l’action de manger.’
- c. ***Sékù má dún.**
 Sékou ACP.NEG manger
 Cette phrase pourrait seulement signifier
 ‘Sékou n’a pas été mangé.’

3.6. La formation des mots

Les langues mandé ont des systèmes très productifs de formation de mots, soit par composition de mots qui ont par ailleurs une existence autonome, soit par l’adjonction de suffixes dérivatifs (parfois aussi de préfixes, mais de façon beaucoup plus limitée).

(13) bambara

a. composition

dá	‘bouche’	+	jí	‘eau’	>	dá-jí	‘salive’
nún	‘nez’	+	jí	‘eau’	>	nún-jí	‘morve’
bóló	‘main / bras’	+	kán	‘cou’	>	bóló-kán	‘poignet’
jíri	‘arbre’	+	bóló	‘main / bras’	>	jíri-bóló	‘branche’

b. dérivation par suffixation

sigí	‘s’asseoir’	+	-lan	>	sigí-lán	‘siège’
tóbíli	‘cuisine’	+	-la	>	tóbíli-ké-lá	‘cuisinier’
ké	‘faire’					
bòli	‘fuir’	+	-bagato	>	bòli-bàgàtó	‘réfugié’

Bàmàkó ‘Bamako’ + **-ka** > **Bàmàkò-ká** ‘habitant de Bamako’

4. Les langues atlantiques : remarques introductives

Les langues atlantiques sont une famille de langues qui, à l'exception du peul, sont localisées dans la partie de l'Afrique de l'ouest qui longe l'Océan Atlantique du sud de la Mauritanie à la Sierra Leone. Il s'agit d'une famille de langues d'une profondeur historique supérieure à celle de la famille mandé, mais elle aussi assez homogène dans ses structures. Les langues atlantiques se rattachent à la super-famille Niger-Congo à laquelle appartiennent beaucoup d'autres familles de langues de l'Afrique de l'ouest, ainsi que les langues bantoues d'Afrique centrale et australe. Curieusement, les langues atlantiques ont en commun avec les langues bantoues le fait d'avoir particulièrement bien conservé des structures (notamment le système de classes nominales) qu'on peut considérer comme très anciennes dans la famille Niger-Congo

La situation géographique particulière du peul peut s'expliquer de la façon suivante : cette langue a probablement été parlée à l'origine dans le nord de l'actuel Sénégal (et linguistiquement, le plus proche parent du peul est le sérère, parlé dans le centre-ouest du Sénégal), mais du fait du mode de vie traditionnel des Peuls, qui sont des éleveurs de bétail pratiquant le nomadisme pastoral, ils se sont répandus dans toute la zone sahélienne, et on peut trouver des populations peules plus ou moins compactes jusque dans le nord du Cameroun.

Le wolof est la langue traditionnellement parlée dans la partie nord-ouest de l'actuel Sénégal, mais à l'heure actuelle il s'est répandu comme langue véhiculaire dans le pays tout entier, avec une tendance à assimiler les autres langues qui est particulièrement sensible dans les centres urbains, et son usage tend à progresser dans tous les domaines.

Le peul est une langue régionalement importante dans tous les pays de la zone sahélienne, mais nulle part il ne domine à l'échelle d'un pays tout entier, et sauf dans le nord du Cameroun, son utilisation comme langue véhiculaire est relativement limitée.

Pour comprendre les relations souvent compliquées que les Peuls entretiennent avec les autres groupes ethniques, outre les traditionnels conflits entre cultivateurs sédentaires et éleveurs nomades, il faut garder à l'esprit deux choses. D'abord, les Peuls ont été longtemps méprisés et brimés par les autres peuples parmi lesquels ils vivaient. Ensuite, à date plus récente, des Peuls sédentarisés et islamisés ont constitué des états qui, tout au long du 19ème siècle, ont mené des guerres de conquête sous prétexte de conversion à l'Islam, et ce mouvement a été stoppé net, vers la fin du 19ème siècle, par la conquête coloniale de l'intérieur de l'Afrique de l'ouest.

Linguistiquement, tout en partageant de nombreuses particularités dans leur structure, les deux langues atlantiques présentées ici (wolof et peul) sont trop différentes pour envisager une présentation conjointe comme on l'a fait pour le bambara/malinké, le sooso et le soninké. On présentera donc d'abord le peul, puis le wolof.

En ce qui concerne la phonétique, en restant à un niveau élémentaire on pourrait seulement répéter ce qui a été dit précédemment pour les langues mandé, notamment en ce qui concerne les particularités de ces langues qui peuvent être source de difficulté dans l'acquisition du français. A noter toutefois que le wolof et le peul ne sont pas des langues à tons. L'absence de

système tonal est assez courante parmi les langues atlantiques, alors qu'elle est très exceptionnelle dans les autres familles de langues d'Afrique de l'ouest.

Dans les deux sections suivantes, on se limitera donc à des questions de grammaire.

5. Le peul

Selon les régions, les peuls désignent leur langue comme *pulaar* (à l'ouest) ou *fulfulde* (à l'est). Le terme français 'peul' est en fait un emprunt au wolof. La présente esquisse se base sur la variété dialectale du peul parlée dans l'est de la Gambie et le sud-est du Sénégal.

5.1. Le peul, langue morphologiquement complexe

Les langues atlantiques ont dans l'ensemble une morphologie relativement complexe, et cette complexité est particulièrement marquée en peul. On la remarque notamment dans la formation du pluriel. A première vue, on a l'impression qu'une forme de pluriel comme **kine** 'nez (pl.)' peut difficilement être formée régulièrement à partir de **hinere** 'nez (sg.)'. En réalité, ces deux formes sont toutes deux formées très régulièrement à partir d'un radical **kin-**. Elles sont reliées l'une à l'autre par des procédés de suffixation et d'alternance consonantique à l'initiale du nom parfaitement réguliers, mais d'une grande complexité.

5.2. La phrase simple

Les langues atlantiques en général, et le peul en particulier, construisent la phrase simple selon l'ordre suivant :

sujet – verbe – objet direct – autres compléments

Les compléments autres que les objets directs sont introduits par des prépositions.

(14) peul

- a. **Mbo haddiima he maayo.**
il/elle s'est noyé(e) dans rivière
'Il/elle s'est noyé(e) dans la rivière.'

- b. **Kadi yahii to wooyndu.**
Kadi est allé(e) à puits
'Kadi est allée au puits.'

Il est toutefois remarquable que le peul utilise beaucoup moins les prépositions que le français, à cause notamment du système d'extensions verbales, qui a comme effet que beaucoup de participants qui sont traités comme compléments prépositionnels en français sont traités comme compléments directs du verbe en peul (cf. 5.5).

Il n'y a pas d'accord du verbe en personne, mais comme le français, le peul distingue plusieurs séries de pronoms selon les fonctions syntaxiques, avec des séries spéciales de pronoms clitiques sujet et objet qui se placent obligatoirement dans des positions spéciales à

proximité immédiate du verbe. Comme en français, les clitiques sujet sont obligatoires lorsque le sujet n'est pas exprimé sous forme de groupe nominal, sauf à l'impératif.

Une particularité que le peul partage avec les autres langues atlantiques et beaucoup d'autres langues d'Afrique sub-saharienne (mais qu'on ne trouve pas parmi les langues mandé) est l'existence de constructions 'à objet multiples' où le verbe est suivi de deux groupes nominaux ou plus qui ont tous les comportements caractéristiques de l'objet direct des verbes typiquement transitif. La chose la plus évidente est l'absence de toute préposition, mais en outre, dans les constructions à plusieurs objets, c'est le même paradigme de pronoms qui est utilisé pour tous les objets. La règle générale est que le groupe nominal qui correspond au COI du français précède celui qui correspond au COD (comme d'ailleurs dans la construction à deux objets de l'anglais).

(15) peul

Okku Kumba lamdam !
 donne Coumba sel
 'Donne du sel à Coumba !'

5.3. Le nom et le groupe nominal

La règle générale en peul est que dans le groupe nominal, les modifieurs suivent le nom qui est la tête du groupe.

Un nom complément d'un autre nom (possesseur) est simplement postposé, et on peut trouver dans la même position un pronom personnel clitique, qui est alors l'équivalent de l'adjectif possessif du français.

(16) peul

puccu Samba	puccu ma
cheval Samba	cheval 2SG
'le cheval de Samba'	'ton cheval'

A la différence des langues mandé, qui ignorent les mécanismes d'accord en genre ou en nombre, le peul a des mécanismes d'accord entre le nom, les adjectifs épithètes et les déterminants, en liaison avec l'existence d'un système de genres (ou de 'classes nominales', selon le terme consacré en linguistique africaine).

En effet le peul, comme presque toutes les langues atlantiques et beaucoup d'autres langues appartenant à la super-famille Niger-Congo, a un système de genre qui diffère toutefois des systèmes de genre que l'on trouve dans les langues indo-européennes ou sémitiques sur un certain nombre de points fondamentaux.

D'abord, au lieu d'une répartition des noms en deux ou trois genres, comme dans les langues indo-européennes, le nombre des genres grammaticaux du peul (variable d'une variété dialectale à l'autre) est de l'ordre d'une vingtaine.

Ensuite, en ce qui concerne la base sémantique de la répartition des noms en genres grammaticaux, la distinction masculin / féminin ne joue strictement aucun rôle en peul : **gorko** 'homme' et **dɛbbo** 'femme' appartiennent au même genre grammatical **o/be**.

La manifestation la plus évidente de la répartition des noms peuls en genres grammaticaux est le choix de l'article défini (postposé au nom). Dans la variété de peul qui sert de base à cette esquisse, il y a selon le genre du nom 17 formes possibles de l'article défini au singulier, et 4 au pluriel.

(17) peul

nom	art.déf.	
gorko	o	'l'homme'
haayre	nde	'la pierre'
leydi	ndi	'le pays'
rawaandu	ndu	'le chien'
nagge	ŋge	'la vache'
yeeso	ŋgo	'le visage'
kənnii	ŋgi	'le grand vent'
mbaalu	ŋgu	'le mouton'
gertogal	ŋgal	'la poule'
cukayel	ŋgel	'le petit enfant'
laawol	ŋgol	'la route'
ŋgayka	ka	'le trou'
lekki	ki	'le médicament'
hudo	ko	'l'herbe'
ndiyam	dam	'l'eau'
mbabba	mba	'l'âne'
lamkal	kal	'la petite quantité de sel'
yimbe	be	'les gens'
gerte	de	'les arachides'
baali	di	'les moutons'
cukalony	kony	'les petits enfants'

Pour désigner le genre auquel appartient un nom, il est commode de se référer à la forme de l'article défini qu'il sélectionne au singulier et au pluriel. Par exemple, on dira que **mbaalu** 'mouton' appartient au genre **ŋgu/di**, cf. **mbaalu ŋgu** 'le mouton' / **baali di** 'les moutons'.

En règle générale, la terminaison des noms est un suffixe qui varie selon le genre et le nombre, ce qui explique d'ailleurs qu'on puisse souvent noter une certaine ressemblance entre la terminaison des noms et l'article. En plus, les noms subissent souvent une alternance consonantique à l'initiale lors du passage du singulier au pluriel, et il arrive aussi que des alternances se produisent à la jonction de la base nominale et du suffixe de genre-nombre. Ces changements ne se font pas au hasard, mais selon des règles phonétiques précises, qu'il serait toutefois trop long d'exposer ici.

(18) peul

singulier		pluriel		
rawaa-ndu	ndu	dawaa-di	di	'chien'
gor-ko	o	wor-be	be	'homme'

yit-εε	nde	git-e	de	‘œil’
nag-ge	ηge	na’-i	di	‘vache’
fεrl-o	ηgo	perl-e	de	‘colline’
mbaal-u	ηgu	baal-i	di	‘mouton’
gεrl-al	ηgal	gεrl-e	de	‘pintade’
laaw-ol	ηgol	laab-i	di	‘route’
mbeew-a	mba	bee’-i	di	‘chèvres’

L’exemple suivant illustre l’accord des adjectifs épithètes en genre et en nombre. Dans tous les cas, l’adjectif suit le nom, et son suffixe, qui est semblable à celui d’un nom, exprime la même valeur de genre et de nombre que le nom qu’il modifie. Si l’article défini est présent, il suit l’adjectif. L’adjectif dans l’exemple suivant (‘grand’) a pour base **maw-**, assimilé en **maη-** si l’accord demande un suffixe commençant par nasale.

(19) peul

gor-ko	maw-dō	o	‘le grand homme’
mbaal-u	maη-ηgu	ηgu	‘le grand mouton’
mbaal-i	maw-di	di	‘les grands moutons’
nag-ge	maη-ηge	ηge	‘le grand bœuf’
laaw-ol	maη-ηgol	ηgol	‘la grande route’
laab-i	maw-di	di	‘les grandes routes’

Outre les phénomènes d’accord, un aspect intéressant du système de genres du peul est la possibilité qu’il offre souvent d’exprimer des relations sémantiques entre noms en changeant simplement leur genre. Par exemple, en changeant simplement de genre **saa-re** (pl. **ca’-e**) ‘village’, qui appartient au genre **nde/de**, on obtient le diminutif **ca’-el** (pluriel **ca’-ony**, genre **ηgel/kony**).

5.4. Le système de voix

Le peul a un système de voix (actif / moyen / passif) qui par beaucoup d’aspects est très semblable à celui du grec ancien.

(20) peul

- a. **Mi loot-ii** **cukayel ηgel.**
 moi laver-ACP.ACTIF enfant le
 ‘J’ai lavé l’enfant.’

- b. **Mi loot-iima.**
 moi laver-ACP.MOYEN
 ‘Je me suis lavé.’

- c. **Cukayel ηgel loot-aama.**
 enfant le laver-ACP.PASSIF
 ‘L’enfant a été lavé.’

5.5. Les ‘extensions verbales’

Comme de manière générale les langues atlantiques, mais aussi beaucoup d’autres langues appartenant à des familles regroupées dans la super-famille Niger-Congo (langues bantoues en particulier), le peul a un système développé d’extensions verbales, suffixes qui s’ajoutent au verbe dont ils modifient de diverses manières la signification : ‘faire quelque chose pour quelqu’un’ (bénéfactif), ‘aller faire quelque chose’, faire semblant de faire quelque chose’, ‘faire quelque chose au moyen de’ (instrumental), etc.

On notera qu’en règle générale, lorsque ces dérivations ajoutent un participant à l’action verbale, celui-ci est traité comme un objet direct, ce qui veut dire qu’aucune préposition n’est nécessaire pour l’introduire.

(21) peul

- a. **Kumba dɛf-aani han.**
Coumba cuisiner-NEG aujourd’hui
‘Coumba n’a pas fait la cuisine aujourd’hui.’
- b. **Kumba dɛf-an-aani Samba han.**
Coumba cuisiner-BENEF-NEG Samba aujourd’hui
‘Coumba n’a pas fait la cuisine pour Samba aujourd’hui.’
- c. **Kumba dɛf-oy-aani han.**
Coumba cuisiner-aller-NEG aujourd’hui
‘Coumba n’est pas allée faire la cuisine aujourd’hui.’

(22) peul

- a. **Samba majj-ii.**
Samba se_perdre-ACP
‘Samba s’est perdu.’
- b. **Samba majj-intin-ii.**
Samba se_perdre-SIMUL-ACP
‘Samba a fait semblant de s’être perdu.’

(23) peul

- a. **Samba tady-ii. boggol ngol.**
Samba couper-ACP corde la
‘Samba a coupé la corde.’
- b. **Samba tady-ir-ii. boggol ngol labi.**
Samba couper-INSTR-ACP corde la couteau
‘Samba a coupé la corde avec un couteau.’

6. Le wolof

Comme cela a déjà été dit, le wolof est une langue particulièrement dynamique, et ce depuis longtemps déjà. Un facteur essentiel est que la région wolof a été très tôt une zone de contact avec les Européens, d'où des échanges commerciaux importants et un développement économique qui en ont fait un pôle d'attraction pour les autres ethnies.

Le wolof est une langue qui ne présente que des variations dialectales relativement faibles (mise à part la variété lébou parlée par des communautés de pêcheurs autour de Dakar et plus au sud sur la côte), mais du fait de la progression de l'usage du wolof comme langue véhiculaire, notamment en milieu urbain, il y a un contraste très net entre le wolof traditionnel des régions rurales et des variétés plus ou moins marquées par l'usage véhiculaire, avec bien sûr tous les cas intermédiaires qu'on peut imaginer. Ceci est particulièrement apparent dans deux domaines : la simplification du système de genre et de la morphologie, et l'utilisation massive de termes empruntés au français

6.1. La phrase simple

Comme le peul, le wolof construit la phrase simple selon l'ordre suivant :

sujet – verbe – objet direct – autres compléments

Les compléments autres que les objets directs sont introduits par des prépositions.

(24) wolof

a. **Musaa yóbbu na ma ci wotoom.**
 Moussa emmener PRF.3SG moi dans voiture.sa
 'Moussa m'a emmené dans sa voiture.'

b. **Dinaa fa ànd ak Musaa.**
 FUT.1SG y aller_ensemble avec Moussa
 'J'irai là avec Moussa.'

Comme le peul, et pour les mêmes raisons, le wolof utilise beaucoup moins les prépositions que le français : beaucoup de participants qui seraient traités comme compléments prépositionnels en français sont traités comme compléments directs de formes dérivées du verbe qui signifient l'introduction de participants supplémentaires.

Le verbe wolof s'accorde avec son sujet en personne et en nombre, et comme en espagnol ou en italien, il n'est pas obligatoire d'exprimer le sujet en plus sous forme de groupe nominal ou de pronom. Une particularité remarquable du wolof est que le lexème verbal lui-même est invariable (et il s'écrit la plupart du temps comme un mot à part dans l'orthographe wolof). La marque d'accord avec le sujet s'amalgame avec la marque de temps-mode, avec lequel elle constitue un clitique qui se trouve forcément à proximité du verbe mais peut se trouver séparée de lui par d'autres clitiques. Les règles de placement des clitiques sont complexes. A l'exemple (24b), **dinaa** 'futur + 1ère personne' est séparé du verbe par un autre clitique, **fa** 'y'). Et si on mettait au futur la phrase (24a), on aurait **dina ma yóbbu** 'il m'emmèrera' : au

lieu de suivre le verbe et le marqueur de temps-personne, comme au parfait, le clitique objet **ma** se place au futur entre le marqueur de temps-personne et le verbe.

Comme le peul, le wolof a constructions ‘à objet multiples’ où le verbe est suivi de deux groupes nominaux ou plus qui ont tous les comportements caractéristiques de l’objet direct des verbes typiquement transitifs. Une particularité remarquable du wolof est que, dans les constructions à objets multiples, les groupes nominaux objets peuvent permuter sans changement de sens (les pronoms par contre se placent selon des règles contraignantes).

(25) wolof

- a. **Jox naa fas wi ngooñ mi.**
 donner PRF.1SG cheval le foin le
 ‘J’ai donné le foin au cheval.’
- b. **Jox naa ngooñ mi fas wi.**
 donner PRF.1SG foin le cheval le
 même signification que (a)

6.2. Le nom et le groupe nominal

La règle générale en wolof, comme en peul, est que dans le groupe nominal, les modifieurs suivent le nom qui est la tête du groupe. Il y a tout de même des exceptions. En particulier, le possessif de troisième personne du singulier est suffixé au nom (**xarit-am** ‘son ami’), mais aux autres personnes, le possessif précède le nom (**suma xarit** ‘mon ami’, **sa xarit** ‘ton ami’, etc.).

Lorsqu’un nom prend un autre nom comme complément (possesseur), il doit être marqué d’un suffixe spécial

(26) wolof

xarit-u Musaa
 ami-POSS Moussa
 ‘l’ami de Moussa’

Le wolof a un système de genre du même type que celui du peul, avec notamment l’absence de toute distinction grammaticale entre masculin et féminin. Comme en peul, il y a un système d’accord en genre et en nombre entre le nom et ses modifieurs. Toutefois, il y a beaucoup moins de genres en wolof qu’en peul, et l’expression du genre et du nombre ne présente pas les complications morphologiques qu’on trouve en peul. En wolof, à quelques exceptions près (que l’usage tend d’ailleurs de plus en plus à éliminer), les noms sont invariables, et le genre ainsi que le nombre apparaissent seulement au niveau de l’accord des modifieurs.

Comme en peul, la manifestation la plus évidente de la répartition des noms en genres grammaticaux est le choix de l’article défini (postposé au nom). L’article défini du wolof est constitué d’une consonne et d’une voyelle. La consonne marque le genre et le nombre du nom, tandis que la voyelle indique la distinction entre proche (**i**) et éloigné (**a**). Il est donc commode de désigner chaque genre par les consonnes de l’article au singulier et au pluriel.

Ainsi, on dira que **fas** ‘cheval’ appartient au genre W/Y (cf. **fas wi/a** ‘le cheval’, **fas yi/a** ‘les chevaux’). En wolof, il y a selon le genre du nom 8 formes possibles de l’article défini au singulier, et 2 au pluriel.

(28) wolof

nom	art.déf.	
nit	ki/a	‘la personne’
kër	gi/a	‘la maison’
xar	mi/a	‘le mouton’
cin	li/a	‘la marmite’
fas	wi/a	‘le cheval’
jabar	ji/a	‘l’épouse’
xale	bi/a	‘l’enfant’
nit	ñi/a	‘les personnes’
kër	yi/a	‘les maisons’

Le système de genre est particulièrement affecté par les évolutions qui caractérisent le wolof parlé en milieu urbain. Déjà en wolof traditionnel, il y a un déséquilibre évident en faveur du genre B/Y, qui regroupe beaucoup plus de noms que les autres, mais ce déséquilibre tend à s’accroître en wolof urbain, où beaucoup de noms qui appartiennent traditionnellement aux autres genres tendent à passer dans le genre B/Y.

6.3. Les extensions verbales

Comme le peul, le wolof a un nombre important d’extensions verbales, suffixes qui peuvent s’ajouter aux verbes pour modifier tel ou tel aspect de leur signification. Comme en peul, lorsque ces suffixes introduisent un participant supplémentaire, ce participant est traité comme un objet direct.

(29) wolof

- a. **Sang naa xale bi.**
laver PRF.1SG enfant le
‘J’ai lavé l’enfant.’
- b. **Sang-al naa Faatu xale bi.**
laver-BENEF PRF.1SG Fatou enfant le
‘J’ai lavé l’enfant pour Fatou.’

6.4. La focalisation

Une particularité remarquable du wolof est l’utilisation de formes de conjugaison spéciales pour marquer la focalisation. Un système semblable se trouve dans beaucoup d’autres langues atlantiques, notamment en peul, mais on a choisi ici d’illustrer ce mécanisme avec le wolof.

Il y a en wolof trois conjugaisons focalisantes, qu'on a arbitrairement désignées comme FOC₁, FOC₂ et FOC₃. La première indique la focalisation du sujet, la deuxième indique la focalisation d'un complément, la troisième indique la focalisation du terme lui-même. Cette troisième forme de conjugaison, qu'il est difficile de traduire en français, s'emploie dans les contextes qui impliquent une mise en relief du verbe (par exemple, dans les phrases qui ont une valeur explicative).

(30) wolof

- a. **Xale bi indi na leetar bi.**
enfant le apporter PRF.3SG lettre la
'L'enfant a apporté la lettre.'
- b. **Xale bi moo indi leetar bi.**
enfant le FOC₁.3SG apporter lettre la
'C'est l'enfant qui a apporté la lettre.'
- c. **Leetar la indi.**
enfant FOC₂.3SG apporter
'C'est une lettre qu'il apporté.'
- d. **Dafa indi leetar bi.**
FOC₃.3SG apporter lettre la
'IL A APPORTÉ la lettre.'